

[Text]

questioned, and that only a certain number of press representatives can get into the place.

Senator Gigantès: As a journalist, I would turn that down. No way.'

Senator MacDonald (Halifax): Then how do they get information from a communications centre with an experienced police officer giving the latest information?

Senator Gigantès: I do not believe what I do not see and hear myself. I do not want someone to tell me; I want to see.

Senator MacDonald (Halifax): I am not talking about that. This is a democratic place. Do whatever the hell you want. I am saying: How does the senior officer communicate with 500 reporters if he does not do it on a pool basis?

Mr. Alboim: I see.

Senator MacDonald (Halifax): I am not talking "either/or"; I am asking how else we could do it.

Mr. Alboim: First of all, I think I made the point earlier that you must differentiate between reporters. Corporal Belanger came out every half hour to brief everybody. He came out every half hour and briefed 500 reporters—well, it was not 500; we sent representatives. But I am saying that you have to differentiate between that and getting access so that organizations are on live. There is a finite number. It will never exceed 20. There has to be a way that you can call those organizations, and that means more than once every half hour.

I do not think it is beyond the whim of all of us to set something up. We could set up a conference call. We do that all the time. With conference telephone technology you could maintain an open line for 20 media organizations and one media officer.

Yes, that implies privileged access, but there are also media organizations that have the potential of creating damage. The *Montreal Gazette*, as was pointed out, cannot handle it the day after. CJOH and CBC can. We have different responsibilities. Maybe we need differentiated access to information in real time.

Mr. Newman: The point I was trying to make was that if there was a location where there was absolutely no access, it is my belief that there has to be a media pool of reporters and camera crews—maybe ten in all—who are actually witnessing the resolution of the event, who would not be there without the invitation of the RCMP and who would have to be there to see how the event ends, even if they do not broadcast live. In fact, they would not be able to, but they have to be there.

Mr. Alboim: We have experience with this. During the Bahamian hostage-taking incident there was an office building right across the street with a direct view of the window. I do not know what force it was at that point, whether it was the RCMP or the Ottawa police force, but whoever had opera-

[Traduction]

drat faire une déclaration et répondre aux questions et qu'un certain nombre de journalistes seulement pourraient venir.

Le sénateur Gigantès: En tant que journaliste, je refuserais cela. Ça ne fait aucun doute!

Le sénateur MacDonald (Halifax): Alors comment obtenir l'information dans un centre de communication lorsque c'est un agent de police expérimenté qui donne les dernières nouvelles?

Le sénateur Gigantès: Je ne crois pas ce que je ne vois ni n'entends moi-même. Je ne veux pas qu'on me raconte; je veux voir.

Le sénateur MacDonald (Halifax): Ce n'est pas de cela que je parle. Nous sommes en démocratie. Faites ce que vous voulez. Ce que je veux dire c'est: comment un agent en chef peut-il communiquer avec 500 reporters s'il ne le fait pas par l'entremise d'un groupe?

M. Alboim: Je vois.

Le sénateur MacDonald (Halifax): Je ne demande pas s'il faut ou non le faire; je demande comment on pourrait le faire autrement.

M. Alboim: Tout d'abord, je pense que je l'ai fait comprendre plus tôt, il faut faire la différence entre les reporters. Le caporal Bélanger venait toutes les demi-heures informer tout le monde. Il venait toutes les demi-heures informer 500 reporters—ce n'était peut-être pas 500; nous avions envoyé des délégués. Je veux dire qu'il faut faire la différence entre ce genre de chose et le fait d'avoir accès afin de permettre aux stations de transmettre en direct. Elles sont en nombre limité. Elles ne sont pas plus de 20. Il devrait y avoir moyen d'appeler toutes ces stations, et plus souvent que toutes les demi-heures.

Je crois que nous pourrions tous nous forcer pour mettre au point quelque chose. Nous pourrions convoquer une conférence téléphonique. Nous faisons cela en permanence. Grâce à la technologie, il est possible d'avoir une tribune téléphonique pour 20 stations et un agent.

Oui, cela implique un accès privilégié, mais il y a aussi des médias qui risquent de créer des dommages. La *Gazette de Montréal*, comme cela a été dit, ne peut pas traiter la chose le jour suivant. CJOH et CBC le peuvent. Nous avons des responsabilités différentes. Peut-être faut-il prévoir différents accès à l'information en temps réel.

M. Newman: J'essayais de faire comprendre que si on n'avait absolument aucun accès à l'endroit, il faudrait qu'il y ait un groupe de reporters et de cameramen—peut-être dix au total—qui puissent effectivement assister à la conclusion de l'incident, qui ne seraient pas là sans avoir été invités par la Gendarmerie royale mais qui devraient être là pour voir la fin de l'incident même s'il n'y a pas de diffusion en direct. En fait, ils n'en auraient sans doute pas la possibilité, mais il faut qu'ils soient là.

M. Alboim: Nous avons de l'expérience en la matière. Pendant l'incident de la prise d'otages du Haut-Commissariat des Bahamas, il y avait un immeuble administratif de l'autre côté de la rue duquel on avait une vue directe. Je ne sais plus quelle force de police était sur place, je ne sais plus s'il s'agissait de la